

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 16 septembre 2014, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Steve Leblanc
Rémi Beauchesne Benoît Couture

Sont absents les conseillers Gilles Gauvreau et Dominic Lapointe.

Les membres présents forment le quorum.

2014-09-132 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 août 2014
4. Présentation des comptes
5. ICO Technologies - Fin de l'entente
6. Postes Canada - maintien des heures d'ouverture
7. MMQ - Dépôt du Rapport de l'inspection du 18 juin 2014
8. Dépôt des résultats de la municipalité du 1^{er} janvier au 31 août 2014
9. Carrefour Jeunesse Emploi - Projet Place aux jeunes
10. Projet du C.A.P. Éco-Communautaire
11. Circulation des VTT (QUAD) - rencontre avec M. Gervais Grenier
12. Moto-Club Bois-Francis - Demande de traverse municipale
13. Correspondance :
 - a) Programme TECQ - Subvention de 616,092\$ sur 5 ans
 - b) Installation pancarte pour Balade Gourmande
 - c) Lettre de remerciement de la Cité écologique
14. Période de questions
15. Clôture de la séance

2014-09-133 Approbation du Procès-verbal du 11 août 2014

IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 11 août 2014 soit accepté, tel que rédigé.

2014-09-134 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 78,488.56\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-09-135 ICO Technologies - Fin de l'entente

ATTENDU QUE le personnel de la municipalité a soumis aux membres du conseil le fait qu'ils n'utilisaient pas le logiciel de "Conseil sans papier" de l'entreprise ICO Technologies;

ATTENDU QUE la municipalité désire donc mettre fin à son entente avec l'entreprise ICO Technologies pour l'utilisation du logiciel de "Conseil sans papier";

IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande à l'entreprise ICO Technologies de mettre fin à son entente pour l'utilisation du logiciel de "Conseil sans papier".

2014-09-136 Postes Canada - maintien des heures d'ouverture

ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

2014-09-137 MMQ - Dépôt du Rapport de l'inspection du 18 juin 2014

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du conseil le Rapport de la visite d'inspection - Recommandations transmis par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). La MMQ a procédé à la visite de la municipalité le 18 juin 2014 et cette évaluation a permis d'identifier certains changements à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations.

2014-09-138 Dépôt des résultats de la municipalité (janvier à août 2014)

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du conseil les états financiers (version "maison") de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2014. Ceux-ci permettront aux élus de pouvoir effectuer un survol des activités (revenus et dépenses) de la municipalité et ainsi être en mesure de suivre l'évolution de la situation financière de façon périodique, ce qui assurera un meilleur suivi budgétaire.

2014-09-139 Carrefour Jeunesse Emploi - Projet Place aux jeunes

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Carrefour Jeunesse Emploi d'Arthabaska organise présentement la 17^e édition du projet Place aux jeunes (PAJ) et que ce projet a comme

objectif la réalisation de séjours exploratoire dans la municipalité servant à favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région;

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER une aide financière de 250\$ et ainsi pouvoir participer au projet Place aux jeunes Arthabaska 2014-2015.

2014-09-140 **Projet du C.A.P. Éco-Communautaire**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme C.A.P. Éco-Communautaire (OBNL) a été mis sur pied par des jeunes de Ham-Nord afin de faciliter l'éducation au développement durable et ainsi promouvoir les pratiques écologiques et communautaires;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme désire mettre à la disposition du public des formations adaptées à la vie rurale et écologique;

CONSIDÉRANT QUE le Centre situé à Ham-Nord aura la mission de recevoir la première édition mondiale en français du cours EDE (Éducation en Développement d'Écovillage), formation accréditée par GAIA Education, organisme reconnu par l'ONU;

CONSIDÉRANT QUE la formation permettra de faire connaître le Québec à des étudiants étrangers tout en faisant la sensibilisation à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la formation se déroulera à Ham-Nord dans le rang 8, endroit où les installations écologiques et communautaires en place serviront de campus;

CONSIDÉRANT QU'il s'agira non seulement d'une première édition francophone, mais également d'une première au niveau canadien;

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord appui les démarches et les efforts de l'organisme C.A.P. Éco-Communautaire dans son projet d'implantation d'un campus afin d'offrir un programme de formation d'Éducation en Développement d'Écovillage.

2014-09-141 **Circulation des VTT (QUAD) - rencontre avec M. Gervais Grenier**

Lors de cette séance, M. Gervais Grenier, agent de liaison FQCQ, est venu rencontrer le conseil municipal ainsi que les citoyens afin de présenter un tracé préliminaire des sentiers "Quads" prévus 4 saisons dans notre municipalité. Après discussion entre M. Grenier, le conseil municipal et les citoyens, il a été convenu d'apporter quelques modifications au tracé proposé et une nouvelle version sera déposé à la table du conseil lors de la séance du 6 octobre prochain pour approbation par le conseil municipal.

2014-09-142 **Moto-Club Bois-Francis Inc. - Demande de traverse municipale**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LELBANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'AUTORISER la demande du Moto-Club Bois-Francis Inc. pour la prochaine saison hivernale 2014-2015 concernant les traverses de certaines routes municipales selon le trajet présenté par M. Yvon Bélanger, président de l'organisme.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. D'une correspondance reçue du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) confirmant que la municipalité recevra un montant de 616,092\$ réparti sur 5 ans dans le cadre du programme TECQ 2014-2018(Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec);
2. Que l'installation de la signalisation temporaire dans le cadre de la Balade Gourmande aura lieu dans la semaine du 22 septembre pour être retirée par la suite dans la semaine du 13 octobre;
3. D'une lettre de remerciement de la part de la Cité Écologique en lien avec l'appui de la municipalité dans le cadre des festivités visant à souligner les 30 ans de fondation de la Cité Écologique;

Le maire lève l'assemblée à 21h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier